



Les Échos de Bramefarine

n° 80 – octobre 2018 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin



ALLÔ , A L'EAU, HALO ?



HALLOWEEN !



L'Éditorial du maire



La sortie de ce nouveau numéro des Échos de Bramefarine correspond à peu près à la rentrée scolaire ainsi qu'à la séparation de l'école et de la mairie comme l'exigent les mesures de sécurité actuelles. Pour l'école, nous accueillons cette année une nouvelle

professeure, madame Anne-Marie Benoît, qui remplace Hélène Guilbert, partie en retraite à la fin de l'année scolaire 2017-2018, et que nous remercions encore pour son dévouement envers nos premiers et tous petits écoliers.

L'indépendance de l'école et de la mairie était souhaitée entre autres par la préfecture, et quelques transformations ont été nécessaires pour y parvenir de manière satisfaisante pour tout le monde. Les travaux sont maintenant quasiment terminés.

Après un été particulièrement beau et sec sur toute l'Europe et plus particulièrement dans notre région, nous sommes toujours en vigilance sécheresse sur tout le département. Des messages réguliers de la préfecture ont été adressés pour limiter la consommation en eau pour tous les usagers privés ou professionnels. Certains de nos réservoirs d'alimentation en eau potable sont à des niveaux très bas et nous devons opérer des compensations entre les captages. Toutes ces opérations sont réalisées par nos agents du service Technique, comme par le passé, mais par délégation et pour le compte du

service des Eaux de la communauté de communes « Le Grésivaudan » depuis le 1^{er} janvier 2018.

Dans les prochaines semaines, les voies, rues et places de nos hameaux seront équipées de plaques d'identification et vous recevrez les numéros et noms de rue de votre habitation.

Par ailleurs, et dans le cadre du transfert de la compétence Eau et Assainissement à la communauté de communes, nous avons pu conserver 340 k€ sur notre budget communal alors que la totalité des dettes a été transférée. En revanche, à ce jour, nous n'avons toujours pas eu confirmation, par le service des Eaux, de la date de démarrage de la dernière tranche des travaux d'assainissement pour le hameau d'Avalon.

Il est enfin à signaler qu'un vote important a eu lieu le 24 septembre au conseil communautaire, il s'agit du projet de territoire. À l'issue de dix-huit mois de travail, ce document, sur la base des attentes des habitants et des élus, présente les objectifs et stratégies pour les années à venir, la relation et la répartition des compétences entre la communauté de communes et les communes, ainsi que les différentes possibilités de mutualisation de moyens.

Nous vous invitons à lire ce document fondateur sur le site <https://www.le-gresivaudan.fr> ou à le consulter en mairie.

Bonne lecture à toutes et tous.

Jacques Viret. ■

Sommaire :

Travaux M. Poinson
Sécurité O. Roziou
Vie sociale A. Kiezer
Environnement L. Etienne

Relevé & tarification de l'eau M. Poinson
Animation M.-L. Caporale
Vie scolaire A. Fouillet
Culture V. Laped. ■



Michel Poinson
1^{er} adjoint -
Finances &
Communication

Travaux

Travaux à La Combe

Les usagers et riverains de La Combe vont pouvoir bientôt circuler dans de meilleures conditions.

Les travaux de réfection de la chaussée sont prévus pour le début du mois de novembre 2018.

Les réseaux « humides » eau potable et assainissement sont terminés depuis l'automne dernier et sont désormais de la compétence de la communauté de communes Le Grésivaudan.

Un flou concernant la compétence « eaux pluviales » a récemment été levé définitivement, et validé par la préfecture comme appartenant aux communes.

La reprise complète des eaux pluviales à La Combe n'était pas prévue dans l'étude initiale.

Les intempéries exceptionnelles de fin d'année ont causé des dégâts importants et mis à mal la chaussée provisoire. Le classement en catastrophe naturelle a été déclaré pour certaines communes riveraines. Compte tenu de la clarification sur la compétence communale pour les eaux pluviales, le conseil municipal a décidé d'allouer un budget exceptionnel supplémentaire d'environ 40 k€ pour reprendre le réseau d'eaux pluviales. Afin de prévenir le risque de ruissellement torrentiel sur la



chaussée et les habitations riveraines, un piège à matériaux en amont des habitations et la pose de grilles de recueil devant les entrées privées et sur la chaussée ont été également installés.

De manière coordonnée, le SÉDI a enfoui les réseaux secs (lignes électriques basse tension et de l'éclairage public et téléphone) et pour le compte d'ENEDIS a préparé l'enfouissement des lignes haute tension. Le raccordement par ENEDIS se fera au niveau du piège à matériaux et du carrefour en aval. Cette action évitera d'ouvrir à nouveau la route à cet endroit.

La réalisation de ces travaux de fin de chantier est d'autant plus importante que la RD 9b qui dessert Le Vieux-Saint-Maximin et Le Mouret sera coupée début novembre pour les travaux d'enfouissement des lignes haute tension par ENEDIS. Les habitants de ces hameaux seront donc contraints de passer temporairement par La Combe.

La réfection de la route en amont du nouveau piège à matériaux jusqu'aux entrées des habitations n'aura pas lieu immédiatement, car nous attendons qu'ENEDIS termine ses travaux d'enfouissement de la ligne haute tension sur la route du Caron à La Combe.

Les quelques trous actuels seront rebouchés temporairement en attendant la reprise complète de la chaussée. ■

Fibre optique pour le très haut débit (THD)

Pendant la période estivale, 9 bâtiments « Nœuds de Raccordement Optique » (NRO) et les réseaux structurants en fibre optiques, ont été remis par le département à la société Fibre Isère, délégataire de service public afin que celle-ci construise le réseau de desserte jusqu'à l'abonné. 40 000 nouveaux logements et entreprises peuvent ainsi être raccordés.

En ce début de mois d'octobre, la fibre monte de Pontcharra (NRO) vers notre commune pour se connecter à un « Point de Branchement Optique » (PBO) situé sur la voie publique qui permettra l'installation des câbles terminaux en fibre optique dans chaque hameau à proximité des logements individuels, des entreprises ou des immeubles.

Les travaux d'enfouissement ont débuté le 4 octobre sur la RD 9.

Ensuite ce sont les « Fournisseurs d'Accès Internet » (FAI) présents sur le réseau Isère THD et

choisis librement par chaque abonné qui raccorderont la fibre optique depuis le PBO jusqu'à la fibre optique posée à l'intérieur de chaque logement ou entreprise.

Les premiers raccordements sont prévus dès cette année pour Saint-Maximin.

S'il n'y a pas de démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, **tout ensemble immobilier de plus de 3 logements** (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons privés, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) **doit conventionner avec Fibre Isère.**

Ces démarches gratuites sont indispensables pour bénéficier de la fibre. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale.

Pour en savoir plus sur le calendrier et ce programme :

convention.immeuble@iserefibre.fr. ■

Travaux

Contrat Espaces Verts

Tous les trois ans nous sommes amenés à renouveler les contrats d'entretien des espaces verts.

Il s'agit des travaux d'entretien que notre service Technique n'est soit pas habilité à faire (travaux d'élagage) ou pour lesquels nous ne disposons pas du matériel approprié (éparage et broyage, taille des haies, etc.). L'investissement en matériel pour la commune n'est pas justifié compte tenu de l'usage que nous en ferions.

Il s'agit pour l'essentiel d'entretenir les abords de la mairie (cure, placette, terrain de sport, salle polyvalente, local technique), du Marais, de la Tour d'Avalon et des routes communales.

En début d'année, conformément au code des marchés publics, nous avons lancé un appel d'offres et constitué 5 lots distincts et consulté 10 entreprises locales dont 2 ateliers d'insertion dont ARECE qui travaille déjà sur la commune via des quotas d'heures proposés par la communauté de communes Le Grésivaudan et dont nous pouvons bénéficier.

La commission d'appel d'offres réunie le 7 mars dernier a souhaité privilégier l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots.

Les membres de la commission souhaitent également s'inscrire dans une dynamique sociale et économique sur le territoire du Grési-

vaudan, prenant ainsi en compte la promotion de l'emploi et du travail en vue de l'insertion des individus dans la société prévu dans l'article 30 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Il est rappelé que le Plan national d'action pour des achats publics durables (PNAAPD) pour la période 2015-2020 a fixé, pour tous les acheteurs publics, des objectifs en matière d'achats socialement responsables (25 % des marchés [en nombre] doivent intégrer une disposition sociale à l'horizon 2020)

C'est la raison pour laquelle nous avons sélectionné ARECE pour le lot 1 (entretien des espaces verts aux abords des bâtiments communaux) ce qui représente seulement 17 % du montant total du marché.

Le détail de la répartition de l'attribution des lots a été rendu public (comme toutes les décisions du conseil) et disponible sur notre site Internet dans le compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2018 (page 7).

Une première intervention par ARECE (un peu tardive) a eu lieu en juin, ce qui a donné l'occasion aux insectes de profiter de l'herbe haute lors des cérémonies du 8 mai car l'utilisation des désherbants chimiques, des pesticides et insecticides est interdite! ■

Séparation des accès mairie/école

Un projet porté depuis le début du mandat par notre maire, Jacques Viret, qui s'inscrit dans le cadre d'une disposition nationale et départementale qui vise à sécuriser les accès des écoles.

La tâche n'est pas facile dans un espace et des bâtiments qui ont été conçus en 1870, pour un usage et des moyens de la fin du XIX^e siècle. Les méthodes pédagogiques, les outils, la manière d'occuper l'espace, les activités scolaires périscolaires des enfants, tout est différent.

De nombreuses communes dont la mairie / école est de cette époque ont franchi le pas de construire, à



l'écart ou à proximité, une autre école adaptée aux normes et besoins actuels en matière de bâtiments (surface, hygiène, énergie, etc.) et pour répondre aux évolutions techniques (tableaux numériques, bureaux connectés, espaces communs ludiques, salles de repos, etc.).

À Saint-Maximin nous n'avons pas encore osé aller dans cette direction, un tel projet est encore possible, car c'est bien cette proximité-là qui n'est pas délocalisable ni regroupable et qui constitue le cœur même de la vie d'une petite commune rurale comme la nôtre.

Travaux - Séparation des accès mairie/école

Un tel projet aurait encore le soutien de l'État et des collectivités territoriales compte tenu de l'emphase actuelle mise sur la redécouverte de la nécessité de partager une éducation et des valeurs communes qui tissent le lien social d'un pays.

Mais en attendant, nous devons nous mettre en conformité et avec un budget limité et c'est chose faite sur deux plans :

- l'accès aux personnes à mobilité réduite, par la construction d'une rampe d'accès au bâtiment (été 2017) et la mise en place d'un espace d'accueil au rez-de-chaussée de la mairie (été 2018) L'entrée de la mairie est désormais face à la place Roger Durieux et non plus dans l'arrière-cour de l'école. Le secrétariat de la commune pourra être appelé à descendre à votre rencontre pour vous apporter les services demandés s'il ne nous est pas possible de monter l'escalier, une sonnette est à votre disposition et des instructions sont affichées dans le hall d'entrée.



Pour tous les autres, un réaménagement de la salle de classe et une réfection de l'escalier vous permettent de rejoindre le secrétariat qui demeure à l'étage. Une pièce d'accueil (ex-bureau des adjoints) permet de rester en dehors de l'espace de travail des agents administratifs.

Nous vous rappelons que les élus restent à votre disposition sur simple rendez-vous ;

- la séparation de l'accès école mairie, par la mise en place d'un portail dont l'ouverture de la serrure, en dehors de l'heure d'entrée/sortie des enfants, sera actionnée par le directeur de l'école par le biais d'un visio-telephone.

Pour augmenter la sécurité des enfants il n'y a plus de porte d'accès au jardin public, un grillage haut a été installé autour de l'espace de jeu et des agrès.

Un collecteur d'eau de pluie a été installé à la place de l'ancienne porte d'accès au parc pour permettre l'arrosage du jardin des enfants. ■



Olivier Roziau
élu responsable
Sécurité

Sécurité

Un nom pour ma rue

Le projet arrive à son terme. Les plaques de rues et les numéros de vos maisons ont été réceptionnés dans le



courant du mois d'août. Depuis le début de la semaine le service Technique implante les mâts pour les installer. Certaines de ces plaques seront fixées directement sur les maisons ou murs.

À partir de mi-octobre, le facteur passera à votre domicile pour vous apporter les renseignements

utiles à votre changement d'adresse et vous délivrer un certificat officiel de votre nouvelle adresse.

Un registre nominatif va être mis en place à la mairie pour que vous puissiez récupérer votre numéro de maison contre signature.

Pour les personnes qui ne peuvent poser eux-mêmes leur numéro de maison, le service technique pourra le faire. Se faire connaître dès à présent la mairie au 04 76 97 60 19. ■



Andrée Kiezer
3^e adjointe -
Vie Sociale

Vie sociale - Colis de Noël

Compte tenu de l'évolution démographique, de l'augmentation de l'espérance de vie et pour contribuer aux efforts budgétaires, le CCAS a décidé de modifier les modalités d'obtention des colis retraité à partir de cette année 2018. Les personnes éligibles devront avoir atteint l'âge de 75 ans et non plus 70 ans comme auparavant.

Sans effet rétroactif, les bénéficiaires des années précédentes continueront à recevoir leur colis. ■

Environnement

Nouvelles du marais d'Avalon



Laurence Etienne
élue responsable
Environnement

L'inauguration du marais a finalement été reportée. En effet le système pour réguler les niveaux d'eau n'est pas complètement étanche et nécessite une nouvelle intervention de l'entreprise Bois des Alpes cet automne.

Parallèlement, l'équipe du Conservatoire d'Espaces Naturels va réaliser la pose du grillage aux extrémités du merlon pour en bloquer l'accès, ainsi que la fauche du site.



La zone d'accès pour les pompiers (photo) est en train d'être stabilisée par la pose de dalles engazonnées carrossables par l'entreprise Jardins des Vallées de Saint-Maximin.

Le conseil départemental va prendre en charge la création d'un panneau d'accueil sur le site.

Enfin, vous l'avez peut-être remarqué, la faune du marais a déjà réinvesti les lieux malgré les travaux de l'hiver dernier! ■

En route vers le zéro pesticide

L'étude réalisée par Candice Robert de l'organisme Fredon, le plan de gestion différenciée, a été très instructive sur la façon de gérer l'entretien des espaces verts de la commune. Nos quatre agents du service Technique ont été directement impliqués et sensibilisés. Désormais le village a été découpé en différentes zones qui correspondent à des niveaux d'entretien plus ou moins fréquents et un planning de fauche a pu être réalisé. Les espaces sont toujours entretenus mais la commune a changé ses méthodes et ses objectifs. Nous devons être plus tolérants envers les herbes spontanées. elles ne sont ni sales, ni dangereuses! pour information 1 gramme de pesticide suffit à polluer 10 000 m³ d'eau, soit la consommation d'une famille de 4 personnes pendant 50 ans!

L'achat d'un réciprocatrice avec batteries a été préconisé. Il permet de couper l'herbe à ras du sol, évite la projection des cailloux et en plus ne fait pas de bruit! Ce matériel est subventionné en grande partie par l'Agence de l'eau.

L'étude a également porté sur les précautions d'utilisation des produits phytosanitaires. Actuellement ils sont utilisés uniquement dans le cimetière. Des solutions existent pour éviter d'avoir recours aux pesticides tout en respectant les morts.

Enfin point positif et encourageant, Candice Robert a été charmée par tous nos pieds de murs et bassins fleuris (fleurs plantées ou spontanées) qui apportent un certain cachet à notre village mais aussi contribuent au maintien de la biodiversité. Nous ne sommes pas obligés d'avoir de grosses jardinières fleuries comme dans les villes! ■



Le « tout à l'égout » n'est pas magique !

Le terme « tout à l'égout » employé pour désigner le système d'évacuation des eaux usées, ne signifie pas que « tout » peut être jeté dans les égouts; les produits toxiques, huiles de vidange, solvants, médicaments n'y ont pas leur place.

Ces eaux usées ne disparaissent pas par un simple coup de baguette magique.

Après traitement cette eau usée repart dans la nature, mais tout ne peut pas être traité et peut engendrer de lourdes complications à la station d'épuration. ■

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Relevé & tarification de l'eau

Nous vous rappelons que la compétence Eau & Assainissement relève du service des Eaux de la communauté de communes Le Grésivaudan (04 76 99 70 00 www.le-gresivaudan.fr/eaux) La facturation sera dorénavant assurée par ce service pour l'eau et l'assainissement collectif.

Pour Saint-Maximin, nous avons signé une convention de mise à disposition de notre personnel jusqu'à ce que le transfert complet soit effectif.

Dans les prochains jours, nos agents du service Technique vont effectuer les relevés des index compteurs.

Les tarifs de l'Eau ont été fixés et votés le 5 avril 2018 par le conseil communautaire pour Saint-Maximin à : Part fixe = 32 € et 1,44 €/m³.

Les tarifs de l'assainissement collectif sont : Part fixe = 12 € et 1,3636 €/m³ (sur la base des consommations d'eau potable).

La part fixe augmente alors que les parts variables sont en baisse significative pour 2018 (pour mémoire 20 € + 1,50 €/m³).

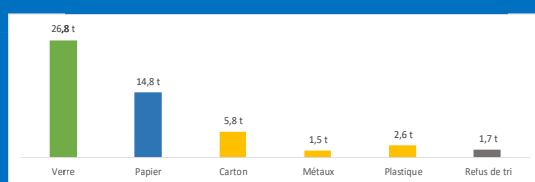
Sur la base de 100 m³ en 2017 = 319 € et en 2018 = 324 € soit 1,57 % d'augmentation. ■



BILAN D'UNE ANNÉE DE TRI SUR VOTRE COMMUNE SAINT-MAXIMIN 2017



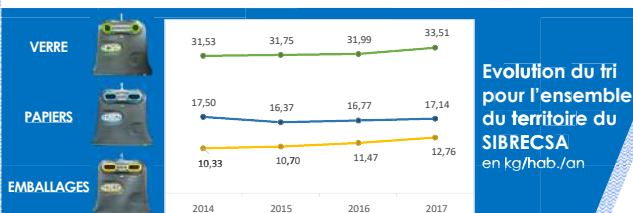
VOUS AVEZ TRIÉ 53 TONNES



➔ **82.47 kg de déchets triés par habitant**
SIBRECSA : 63,4 kg/hab/an - Département 2015 : 67,5 kg/hab/an

Soit :

- 92 bouteilles en verre
- 135 revues
- 125 boîtes en carton
- 117 bouteilles en plastique
- 25 boîtes de conserve



GRÂCE À VOTRE GESTE DE TRI

Vous permettez l'économie de



1 793 litres de pétrole brut



693 m³ d'eau potable



21 tonnes de CO₂

➔ Ainsi chaque habitant permet la fabrication de

- 89 nouvelles bouteilles en verre
- 58 journaux
- 37 boîtes à chaussures
- 7 pulls
- 1 trottinette

Le SIBRECSA vous remercie pour votre geste de tri !

Un doute, une question : consultez le Guide du Tri

Guide du Tri
Téléchargez l'application
Le site internet
www.consignesdetri.fr



Marie-Laure
Caporale
4^e adjointe -
Animation

Animation

Tournoi de pétanque

24 équipes étaient engagées ce samedi 22 septembre 2018 hommes, femmes et enfants !

Et enfin le soleil était là ! ...Deux ans que ce concours n'avait pas eu lieu à cause de la pluie !

C'est donc sous ce beau soleil que le tournoi s'est déroulé, dans une ambiance fort sympathique où chacun a pris plaisir à jouer. Après cinq heures de jeux, les meilleurs, dans un bel esprit de compétition, ont gagné la finale : Vincent et Wapps ont remporté le trophée de la Municipalité, remis en jeu chaque année ; bravo à tous les deux !

Entre chaque partie, les joueurs ont pu se désaltérer grâce à la buvette proposée par l'association Vivre à Saint-Maximin.

L'après-midi s'est terminé autour d'un verre offert par la Municipalité.

À l'année prochaine... pour de nouvelles belles parties de pétanque ! ■



Les Journées européennes du Patrimoine des 15 et 16 septembre 2018

La Tour d'Avalon a accueilli plus de 300 personnes durant ce week-end dédié au patrimoine. Les visiteurs ont pu profiter une fois encore des expositions de deux artistes locales Fouèse et Isabelle Baeckeroot. ■

Les événements de cette fin d'année 2018

Cérémonie du 11 novembre 2018

Cette année, nous commémorons le centenaire de la fin de la Première guerre mondiale. La cérémonie aura lieu, dès 10 heures, devant le monument aux Morts ; elle sera suivie de la plantation d'un arbre (chêne des marais), offert par la communauté de communes Le Grésivaudan. En effet, une action commune à l'ensemble du territoire a été décidée et propose cet acte symbolique pérenne. Les enfants présents participeront et seront acteurs de cet événement...



DES ARBRES POUR LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Dans le cadre des commémorations de la fin de la Première Guerre mondiale, le 11 novembre prochain, Le Grésivaudan offre un chêne et une plaque commémorative aux communes qui le souhaitent. Les chênes, sources de force et de générosité, seront plantés sur des espaces publics lors des différentes cérémonies organisées localement. Ceci afin de partager un acte symbolique et pérenne en souvenir de l'armistice de 1918. Un chêne sera également planté au siège de la communauté de communes à Crolles le 26 novembre avant le conseil communautaire.

Le vendredi 21 décembre 2018, on fête déjà Noël à Saint-Maximin !

Un après-midi festif réservé à tous les enfants de l'école dans une ambiance musicale. Après le goûter un spectacle leur sera offert par la commune et l'association Vive l'École.

Pour tous, comme chaque année, le Père Noël sera bien au rendez-vous avec son lot de papillotes qu'il distribuera à tous les enfants... sages... du village !

Un feu d'artifice clôturera en beauté cette fin de journée.

Venez nombreux partager un moment chaleureux et attractif ! ■



Agnès Fouillet
élue responsable
Vie Scolaire

Vie scolaire

Un nouveau visage à l'école

Suite au départ en retraite d'Hélène Guilbert, très affectueusement fêtée par tous lors de la kermesse du mois de juin, Anne-Marie Benoît prend sa relève dans la classe de petite et moyenne sections. Enseignante depuis 1997, directrice de l'école élémentaire Villard-Benoît pendant cinq ans, Anne-Marie Benoît se dit ravie de son nouveau poste. Elle



a été bien accueillie par ses collègues qu'elle connaissait déjà en partie. Nul doute que cette enseignante chevronnée et dynamique saura apporter tout son savoir-faire à ses petits élèves ! Nous lui souhaitons un beau parcours à l'école de Saint-Maximin.

En cette rentrée 2018, l'école compte 97 élèves : 23 enfants dans la classe de petite et moyenne sections, 22 en grande section-CP, 21 en CE1-CE2 et Jean-Pierre Gauthier, directeur de l'école, a cette année l'effectif le plus important avec ses 31 CM1-CM2. ■



Véronique
Lapiéd
élue responsable
Culture

Culture

Un automne culturel sur la commune c'est deux soirées à ne pas manquer

Cette année, Saint-Maximin a eu le plaisir d'accueillir pour la première fois « **Belledonne et Veillée** » à la salle Marie-Louise ce vendredi 5 octobre. Pour la 13^e édition de ce projet porté par l'Espace Belledonne avec la complicité de Scènes obliques, le groupe de travail Culture aidé de Patrick Ceria est parti sur la thématique sportive avec, à 18h30, un temps d'échange sur le passage de la flamme olympique il y a cinquante ans, suivie d'un temps gastronomique autour d'un repas partagé pour enfin savourer une soirée originale et artistique du ciné-concert : À l'assaut de la tour Eiffel, film muet en noir et blanc de 1947 sonorisé en direct par deux musiciens contemporains.



Ce n'est pas tout, retrouvons-nous le **samedi 10 novembre, à 20 h 30, à la salle Marie-Louise**, pour le

concert *Cash misère* :

« Une sensibilité à fleur de pot, une poésie qui parfois dérape, une ironie salvatrice...

Emmené par un parolier désabusé, ce trio répand son lyrisme à grands coups de pompes swings, de mélodies tziganes et de valises à cinq temps. Ces trois musiciens acoustiques (contrebasse et guitares) chantent les complaints d'amour déçus, les refrains de crooners décatés et les génériques sirupeux. Ils abordent avec une égale insolence les grandes questions de notre époque jusqu'au brushing de Claude François ou les chaussettes de capitaine Stubing. Souvent acide, toujours amère. Un peu sordide, c'est CASH MISÈRE ! »

Les artistes seront rémunérés aux entrées :

Plein tarif : 10 €

Tarif réduit : 7 €

Gratuit pour les moins de 7 ans.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à me contacter : 06 73 00 83 09.

Bonne saison culturelle à tous ! ■

État civil Seuls sont publiés les avis (naissance, PACS ou mariage) ayant reçu un accord pour leur communication.

Naissance : 27 juillet, Katya Nawabi ; 2 août, Gabriel Michel.

Mariage : 1^{er} septembre, Romain Bouchet-Bert-Manoz & Janyce Lavaury Geoffroy ; 29 septembre, Pascal Arnaud & Éveline Fouillet.

Décès : 5 octobre, Louise Germaine Durieux. ■